

DES CHANGEMENTS A L'ECRITURE DES LANGUES TCHADIQUES

Centre de Recherches et d'Etudes Anthropologiques

Yaoundé, 25-26 mars 1981

COMPTE RENDU

par

Daniel BARRETEAU

Etaient présents :

- D. BARRETEAU (ORSTOM-CREA)
- A. BAYO MANA (informateur)
- R. BRETON (CREA)
- M. DIEU (CREA)
- C. FLUCKIGER (SIL)
- M. GIGER (SIL)
- K. HOLLINGSWORTH (SIL)
- E. JARVIS (SIL)
- A. KORDASS (Ministère de l'Education)
- R. LIENHARD (SIL)
- O. SHELL (SIL)
- J. SWACKHAMER (SIL)
- M. TADADJEU (CREA)
- H. TOURNEUX (CNRS)
- A. WHALEY (SIL)

19 MARS 1985

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire.

N° : 17.60

Cote

17.60

22

B17.60

1. MODELE POUR LA STANDARDISATION DE L'ECRITURE DES LANGUES CAMEROUNAISES (Daniel BARRETEAU)

1.1. Il est rappelé qu'un *Alphabet général des langues camerounaises* (M. TADADJEU et E. SADEMOUO éd.) a été publié en 1979 par l'Université de Yaoundé, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département des Langues africaines et linguistique, 30 p. multigr.

1.2. La présente réunion n'avait pas pour but de discuter des problèmes d'alphabet puisque ceux-ci sont censés être résolus à un niveau général, pour tout le Cameroun, mais plutôt de tenter une réflexion sur des problèmes de standardisation de l'écriture des langues tchadiques en tenant compte de faits phonologiques, morphologiques, dialectaux...

D. BARRETEAU soumet aux participants une proposition de modèle pour la standardisation de l'écriture des langues camerounaises ainsi qu'une grille des changements (phonétiques, lexicaux, phonologiques, morphophonologiques, dialectaux) que l'on doit affronter lorsqu'on veut "fixer" l'écriture d'une langue.

Le but est de montrer les problèmes qui se posent lorsqu'on passe d'études phonologiques ou grammaticales à l'écriture des langues, celle-ci demandant généralement certaines simplifications.

Différents exemples montrent qu'il est difficile de fixer, d'une façon générale, le niveau auquel doit se situer l'écriture. L'*Alphabet général des langues camerounaises* préconise d'adopter une "écriture morphophonologique ou du moins semi-morphophonologique (morphophonemic writing). En d'autres termes, on écrira les formes sous-jacentes des morphèmes si elles ne sont pas trop différentes de leurs variantes de surface". (p.20)

En fait, selon les langues et les problèmes spécifiques, on constate que l'écriture se situe tantôt au niveau phonétique, tantôt au niveau phonologique, tantôt au niveau morphophonologique.

1.3. Principe général de notation des tons

D'une façon générale, D. BARRETEAU propose :

(1) de noter tous les tons (ou seulement un ton pour une langue à tons, etc.) dans les publications scientifiques destinées à la fois aux locuteurs et à la communauté scientifique (textes de littérature orale) ;

Quant aux traductions de textes religieux destinées à être imprimées, il est conseillé également de noter tous les tons de façon à faciliter l'apprentissage et l'usage de la langue par des étrangers (Missionnaires, Enseignants, etc.) ;

(2) de noter également les tons dans des manuels pédagogiques (syllabaires, textes...) tout en sachant que les locuteurs (surtout des langues tchadiques où les tons ont principalement une fonction grammaticale) préféreraient s'en passer.

2. MOFU-GUDUR (Daniel BARRETEAU)

2.1. Des recherches sur la standardisation du mofu-gudur se sont effectuées depuis plusieurs années. Ce n'est que cette année, 1981, que les chercheurs concernés sont parvenus à proposer et à adopter un système commun d'écriture de cette langue.

2.2. Notation phonétique

Pour des raisons de facilité de lecture, pour la standardisation du mofu-gudur, un système à cinq voyelles est retenu :

i.....ə.....u

e a

(sans compter les deux voyelles longues : ee, aa), bien que les voyelles [i] et [u] soient des variantes phonétiques du phonème /ə/, conditionnées par le contexte.

Exemples :

Formes standardisées	phonologiques	sens
piyá	pèyá	"saison des pluies"
duwak	dèwàk	"singe"

2.3. Notation phonologique

Concernant les problèmes de liaison et d'élision, il serait particulièrement difficile, du fait du report des tons, de conserver dans l'écriture les formes lexicales avec voyelle initiale, en contexte.

La solution choisie est de noter les mots commençant avec une voyelle de deux façons selon qu'ils sont en contexte ou après pause. Exemples :

Formes pausales

ta	"avec"
áslaw	"viande"
áfaw	"à moi"
ángwa	"pierre, montagne"

Formes contextuelles

tá slaw	"avec la viande"
ásláw faw	"ma viande"
yá tɛpéy ngwa	"je grimpe dans la montagne".

Un autre exemple, le morphème de défini (h)^x avec ses huit variantes conditionnées : há, ha, hé, he, á, a, é, e, montre que les solutions d'écriture du mofu-gudur se situent davantage au niveau phonologique que morphologique. Dans cet exemple, les huit formes seront reproduites dans l'écriture.

3. PAREKWA (Jeanette SWACKHAMER)

3.1. Le parekwa comporte un système phonémique à quatre voyelles :

i e u
a

Dans l'orthographe proposée par J. SWACKHAMER et E. JARVIS, le symbole e représente le phonème /ə/.

D'après J. SWACKHAMER, un trait prosodique de palatalisation peut s'appliquer au niveau du mot ; il affecte les voyelles :

e → ĩ

a → ε

aussi bien que les consonnes centrales :

ts → c

dz → j

ndz → nj

s → sh

z → zh

et, dans une moindre mesure, les occlusives dentales.

Le système d'écriture proposé par J. SWACKHAMER et E. JARVIS fait la part entre les traits phonémiques et les traits prosodiques. Le trait prosodique de palatalisation est noté par -y- immédiatement après la première consonne du mot. Les voyelles et les consonnes de base restent inchangées.

3.2. Une autre possibilité plus pratique, moins abstraite mais plus "coûteuse" quant au nombre de symboles, est proposée par D. BARRETEAU. Elle consisterait à suivre plus fidèlement les réalisations phonétiques. On adopterait le système vocalique suivant :

i

u

ĩ

ə

e

a

et on ajouterait les consonnes :

c, j, nj, sh, zh.

3.3. Soit les deux propositions suivantes :

J. SWACKHAMER, E. JARVIS

D. BARRETEAU

Formes non-palatalisées :

	pausales/contextuelles		pausales/contextuelles	
"année"	va	vi	va	vi
"soleil"	patsa	patse	patsa	patse
"brousse"	kamba	kamba	kamba	kamba

Formes palatalisées :

"chemin"	tyeva	tyeve	tíve	tíví
"source"	zlyara	zlyara	zlere	zlere

Phrases :

"je prépare la boule"

a tye dáfe yá

a tí dáfe yá

"la cuisson de la boule"

ti dáfa

ti dáfa

3.4. Les deux systèmes seront proposés au choix des locuteurs.

Le problème des variantes libres du genre : [tʃítʃímé] ~ [tʃítʃímá] "bois de chauffage" est évoqué. Dans le mode de transcription de J. SWACKHAMER et E. JARVIS, cela se note : tsyetsemá, tandis que selon l'autre modèle, ou bien on adopterait la forme entièrement palatalisée : cícímé, ou bien on laisserait le choix aux locuteurs entre cícímé et cícímá.

4. WANDALA (Annie WHALEY)

4.1. Discussion sur la notation des consonnes palatalisées avec deux systèmes distincts proposés par A. WHALEY et C. FLUCKIGER d'une part, et D. BARRETEAU d'autre part. :

A. WHALEY, C. FLUCKIGER

D. BARRETEAU

				[coronale]			
				[dentale]		[centrale]	
				[-pal]	[+pal]	[-pal]	[+pal]
d'	y'			d'	dy		
t	ky	ts	c	t	ty	ts	c
d	gy	dz	j	d	dy	dz	j
nd	ngy	ndz	nj	nd	ndy	ndz	nj
n	ny			n	ny		
sl	hy	s	sh	sl	sly	s	sh
zl	ly	z	zh	zl	zly	z	zh
l				l			
r				r			

4.2. Discussion sur les oppositions phonologiques douteuses :

ng / ŋ
ngw / ŋw

Si on ne peut trouver de paires minimales satisfaisantes, il semble préférable de choisir le symbole ŋ du fait de sa réalisation plus fréquente et aussi pour éviter les séquences consonantiques longues du type :

érvánŋwde "coeur"
au lieu de : érvángwde.

4.3. Quant au système vocalique, si l'analyse phonologique proposée par H. MIRT dans : "Einige Bemerkungen zum Vokalsystem des Mandara", *ZDMG* 3, 1969, pp.1096-1103, avec une simple opposition de deux voyelles brèves ə / a, ajoutée à une voyelle longue aa, est acceptée par A. WHALEY, C. FLUCKIGER et D. BARRETEAU, par contre, au niveau de l'écriture, il paraît préférable d'ajouter les voyelles i et u, conditionnées phonétiquement comme en mofu-gudur. Soit le système vocalique :

i ə u
a
aa

4.4. Concernant les problèmes de segmentation, celui du syntagme complétif et du syntagme possessif a été abordé. L'éli-sion de la voyelle finale étant un fait général dans la langue, cela ne paraît pas poser de problème : il n'est pas nécessaire de la signaler dans l'écriture.

L'infixation du morphème de détermination -áa- pourrait être notée de la façon suivante, avec des tirets, de manière à souligner qu'il s'agit d'un groupe de mots. Exemples :

múkse-áa-slekse	[múksá:çèksè]
femme-du-chef	"la femme du chef"
múkse-áa-ra	[múksá:rà]
femme-de-moi	"ma femme"

4.5. Pour tous les problèmes de standardisation du wandala, une réunion des chercheurs concernés se tiendra ultérieurement au CREA.

5. DABA (Ruth LIENHARD)

5.1. Discussion sur les phonèmes n, nw et 'w. Les deux premiers se réalisent [ŋ] et [ŋw] en position finale. L'adoption des symboles n et nw ne paraît pas poser de problème.

Le phonème 'w n'avait pas été signalé dans l'étude de R. LIENHARD et M. GIGER : *Daba (parler de Pologozom) : Description phonologique*, Yaoundé, SIL, 1975. Il est attesté en finale dans des mots comme ìrcècè'w "chameau". A l'initiale, il n'y a qu'un seul mot où ce phonème peut apparaître, avec une variante libre, ' :

'wis-'wis	[ʔúsʔús]	"viande"
'is-'is	[ʔisʔis]	

La meilleure orthographe serait peut-être 'wis-'wis.

5.2. Six voyelles sont retenues :

i	ə	u
e	a	o

A noter que les symboles ə et e représentent judicieusement les phonèmes /ɨ/ et /ɛ/ dégagés dans la phonologie du daba.

Les voyelles ü et ö ne sont pas retenues : elles s'expliquent toujours par un contexte labialisé et sont donc notées i et e dans un environnement de consonne labialisée.

5.3. En ce qui concerne les problèmes d'élision, dans l'écriture, R. LIENHARD et M. GIGER conservent les consonnes vélares et les voyelles fermées finales même si celles-ci sont élidées en contexte. Cela ne pose pas de problème d'écriture ni de lecture (tant que les tons ne sont pas notés...).

Seuls quelques tons sont indiqués dans des mots qui seraient ambigus sans cela. Le problème de la notation des tons en daba mériterait des recherches complémentaires car le système se révèle fort complexe.

5.4. Quant aux problèmes de segmentation, les participants font remarquer que les mots redoublés doivent être écrits d'un seul tenant dans la mesure où chaque terme n'est pas attesté isolément. Exemple :

kwàɣàkwàɣà "hyène"
mabukubuku "chauve-souris".

Si chaque terme peut se produire isolément et s'il s'agit, lorsqu'il est redoublé, d'un monème unique, alors, dans l'écriture, chacun des termes peut être séparé par un tiret. Exemple :

bàzlà-bàzlà "possédé, épileptique, débile"
(nom)

Enfin, si chaque terme peut être attesté isolément et s'il peut être répété indifféremment une fois, deux fois, trois fois ou plus (cf. idéophones), alors chaque terme peut être écrit séparément. Exemple :

bîrè bîrè "même, pareil".

Daniel BARRETEAU

ORSTOM - CREA

Yaoundé, 1er avril 1981